



AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENNOY

email:aeronautique.cdf@orange.fr

Tél: +33 01 60 04 24 40

COMPTE-RENDU DE REUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION du SAMEDI 07 JANVIER 2017

Présents : Philippe LAMY : Président Bernard VASTER : Vice-Président Elsa JOSSILEVITCH : Trésorière Dany PETIT : Secrétaire Jean-Louis LECLERE : Secrétaire Jean ALLARD Claude ASSALIT Patrick BRIDOUX Frédéric DURANTEAU Bernard PETETIN Jean-Claude PETIT Richard WARLINSKI	Absents excusés : Julian LANCELOT Stéphane REBOUD
--	--

Le président Philippe LAMY ouvre la séance à 14h35.

Après la présentation des vœux et l'annonce d'un bilan de fin d'année positif, il remercie tous les acteurs qui ont aidé à ce résultat et en particulier Dany PETIT, qui assure une présence sans faille, Bernard VASTER, souvent mis à contribution en raison de ses compétences techniques précieuses pour les travaux et le suivi des avions, sans oublier les instructeurs qui ont consacré eux aussi beaucoup d'heures.

Philippe Lamy indique aussi que la réactivité du bureau pour trouver des solutions rapides lors des différentes pannes ou problèmes est à saluer.

1- HEURES DE VOL EN 2016

Nombre total d'heures de vol effectuées sur les avions (ACDF + ACE) : 777 heures.

Nombre total d'heures de vol effectuées sur les trois avions ACDF : 740 heures :

EJ : 292 h - ES : 256 h - ET : 192 h

Comparé au total de 475 h en 2015, on peut dire que grâce à l'effort de tous, l'objectif fixé à la dernière AG (750 heures) a été atteint et que les heures effectuées se partagent bien sur les trois avions.

2- ATTRIBUTION D'UNE HEURE DE VOL GRATUITE :

4 pilotes qui ont fait plus de 15 h de vol et 7 qui ont fait plus de 20 h sont éligibles. Cette mesure sera reconduite en 2017 de la manière suivante :

Les pilotes seront gratifiés d'une heure supplémentaire **à partir de 15 heures effectuées et payées** et d'une autre heure supplémentaire **à partir de 25 heures effectuées et payées** (et non plus 20 heures).

Les « heures payées » s'entendent celles qui sont effectuées et payées en dehors de toute heure de vol effectuée offerte et donc non payée (heure supplémentaire de l'année précédente, heure gratuite après la réussite du PPL...). Ainsi, un pilote ayant effectué 15h30, mais ayant bénéficié dans l'année d'1 heure offerte n'aura finalement effectuée que 14h30 payées. Il ne pourra donc prétendre à l'heure offerte après 15h00.

Par ailleurs, les heures effectuées correspondent à celle réalisées du 1 janvier au 31 décembre de l'année. **Il est possible d'effectuer les heures offertes entre le 1 janvier et le 31 mars de l'année suivante.**

3- MEMBRES 2017 :

L'Association compte au total 68 membres dont 31 pilotes FFA et 22 élèves. La différence (15) entre le nombre de membres (68) et le total pilotes FFA et élèves (31 + 22 = 53) correspond à des membres qui sont des pilotes propriétaires non affiliés à la FFA et des membres qui ne sont pas pilotes.

Malgré le nombre d'élèves inscrits, seul un petit nombre, une dizaine environ, vole régulièrement.

Philippe LAMY propose d'amorcer un dialogue avec les inscrits pour faire le point avec eux, contact qui viendrait en complément de celui réalisé par les instructeurs.

4- BILAN FINANCIER :

Les comptes de fin d'année présentent les résultats suivants :

Compte courant :	7.288 €
Livret 1 :	44.997 €
Livret 2 :	59.514 €

5- ACHAT D'UN AVION ?

Compte tenu des résultats de fin d'année, le projet d'achat d'un quatrième avion destiné aux voyages semble pouvoir être envisagé. Un prochain CA sera consacré à cette éventualité. Des études sont d'ores et déjà amorcées.

6- 120 ANS :

Dans le cadre des démarches qui ont commencé pour la manifestation des 23 et 24 septembre, un logo a été dessiné par Jacky Bour, ancien membre de l'ACDF. Une affiche va être réalisée rapidement, ainsi qu'un dossier de presse.

Au-delà des évènements que représentent la porte ouverte et le repas, c'est bien l'année 2017 qui sera celle des 120 ans. Ainsi, nous travaillons à ce que des manifestations intermédiaires portent à la connaissance de « l'extérieur », l'existence de l'ACDF et de son histoire.

Un travail de recherche de sponsors privés va être entamé pour la porte ouverte. Toute « piste » est la bienvenue.

7- SITE INTERNET :

Une étude est en cours pour confier à l'entreprise Celhor (qui a réalisé le site de l'UPCF) la gestion du site internet. En effet, il apparaît que la gestion d'un site demande de la disponibilité afin d'être réactif. Si notre Facebook fonctionne bien, l'actualisation du site internet est plus laborieuse.

8- SORTIES CLUB 2017 :

Pour les projets de voyages annoncés précédemment (Amboise – Clos Lucé, Angleterre - Duxford, Tour de France en 1 journée, etc...), le CA envisage ces sorties « exceptionnelles » dans le cadre de nos 120 ans.

Pour le Tour de France, une recherche de sponsors va être lancée. Le règlement de ce Tour de France a été rédigé en 1998. Nous voyons dans quelles conditions celui-ci sera actualisé.

DATE DU PROCHAIN C.A :

Samedi 04 Mars 14h30

A 16h05, la séance est levée. Le président convie le Bureau ainsi que tous les membres du CA à la galette des Rois.

Le Président
Philippe LAMY

Le Secrétaire
JL Leclere

